

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

CHANCELLERIE

DECRET N° 35/287 du 14/03/85

portant nomination à titre Normal dans l'Ordre
du Dévouement Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU
TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE CONGOLAIS.

(/u-la constitution du 8 Juillet 1979, de la République Populaire
du Congo

(/u-le décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de
l'Ordre du Dévouement Congolais;

(/u - le décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant modalité
d'attribution du Dévouement Congolais;

Sur proposition de son Excellence, Monsieur le Ministre du Plan.

Après Avis de la Chancellerie;

DECRETE :

ARTICLE 1er : - Sont nommés à titre normal dans l'Ordre du Dévouement
Congolais

- AU GRADE DE CHEVALIER -

Me.- Marie Louise MALANDA, Secrétaire Administrat. ⁶².

MM.- Joseph MOKALA Agent d'Entretien.

- André GANFINA Fondé de pouvoirs Principal.

ARTICLE 2. - Il sera fait application des droits de chancellerie prévus par
le décret 60/203 du 28 Juillet 1960

ARTICLE 3. - le décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 14 Mars 1985

Colonel DENIS SASSOU-NGUESSO.-